

**OBJET : FOURNITURES POUR L'ENTRETIEN ET LA REFECTION DES INSTALLATIONS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - ANNEES 2005 A 2007 - APPROBATION DU PROJET DE MARCHE ET DE LA PROCEDURE DE PASSATION**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus,

**DELIBERE :**

ARTICLE UN : Approuve la procédure d'appel d'offres restreint (articles 33, 60 et suivants du code des marchés publics) relative aux prestations citées en objet en vue de la passation pour l'année 2005 d'un marché de type à bons de commande renouvelable par reconduction expresse deux années successives sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans et comportant l'allotissement et les seuils annuels suivants :

<b>ALLOTISSEMENT</b>	<b>Seuil Minimum annuel</b>	<b>Seuil Maximum annuel</b>
<u>Lot n°1 Plomberie</u> Appareils sanitaires, robinetterie et accessoires, chauffe-eau, robinets d'arrêt de puisage et vannes	35 000 Euros TTC	80 000 Euros TTC
<u>Lot n°2 Plomberie</u> Tubes, flexibles, raccords et accessoires, colliers, descentes pluviales, gouttières	6 000 Euros TTC	20 000 Euros TTC
<u>Lot n°3 Maçonnerie</u> Matériaux de construction	8 000 Euros TTC	32 000 Euros TTC
<u>Lot n°4 Menuiserie</u> Bois brut, raboté et panneaux divers	20 000 Euros TTC	60 000 Euros TTC
<u>Lot n°5 Peinture</u> Peinture, lasures, enduits, vernis, colorants, diluants, fixateurs, liants et divers produits de peinture	30 000 Euros TTC	80 000 Euros TTC
<u>Lot n°6 Electricité</u> Lampes, appareils d'éclairage, et accessoires, éclairages de sécurité, lampes de signalisation, câbles et fils	25 000 Euros TTC	80 000 Euros TTC
<u>Lot n°7 Electricité</u> Armoires électriques, appareils de protection et de commande, prises, interrupteurs, accessoires divers, appareils de chauffage	20 000 Euros TTC	50 000 Euros TTC
<u>Lot n°8 Quincaillerie</u> Quincaillerie bâtiment, agencement, articles de protection, visserie, boulonnerie	25 000 Euros TTC	46 000 Euros TTC
<u>Lot n°9 Métallerie</u> Produits métallurgiques et fournitures pour le bâtiment	5 000 Euros TTC	20 000 Euros TTC

Les dépenses inhérentes seront imputées au budget communal des exercices correspondants.

ARTICLE DEUX : Autorise le Maire, compte tenu des décisions de la commission d'appel d'offres réunie à l'issue de la procédure, à signer les marchés relatifs aux lots visés ci-dessus avec les entreprises attributaires:

- Lot n° 1 : FICOP
- Lot n° 2 : POINT P
- Lot n° 3 : POINT P
- Lot n° 4 : VILATTE
- Lot n° 5 : P.C.D.
- Lot n° 6 : REXEL
- Lot n° 7 : REXEL
- Lot n° 8 : LE GALLAIS BOUCHARD
- Lot n° 9 : DESCOURS ET CABAUD

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,